

Septembre 2005 - N° 35

Observatoire du Romorantinais

Tableau de bord n° 7 - Premier trimestre 2005

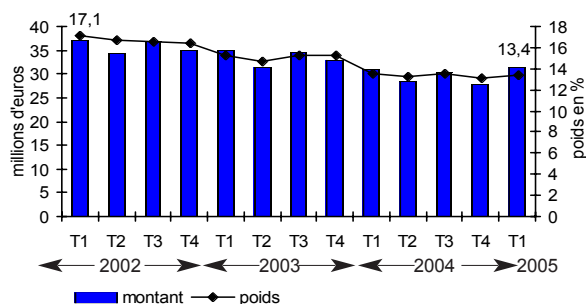
Le Romorantinais crée des emplois durables

Dans un **contexte conjoncturel difficile**, marqué par une activité stagnante, **le secteur de Romorantin semble résister** comme en attestent un certain nombre d'indicateurs. Le montant des cotisations appelées par l'Urssaf, qui reflète le niveau de la masse salariale, augmente de nouveau et voit le poids de l'arrondissement dans le total départemental reprendre quelques unes des fractions perdues. **Les offres** déposées à l'Agence locale **correspondant à des emplois durables** ont été relativement nombreuses ce qui montre que l'activité croît et que la confiance l'accompagne. Sur **12 mois**, d'avril 2004 à mars 2005, **la progression est de 14 %** alors qu'on déplore un recul de 3,5 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher. En revanche, les inten-

tions d'embauche, toutes catégories confondues, sont globalement en retrait, ce qui laisse supposer de faibles besoins en main d'œuvre pour des emplois de courte durée. On remarquera aussi que le mouvement des **inscriptions nouvelles à l'ANPE** présente une **orientation à la baisse** pour le quatrième trimestre consécutif, ce qui devrait rapidement influencer sur la courbe du chômage.

Mais pour l'heure, le volume des demandes d'emploi reste important, le quart du département, et on ne perçoit pas encore de signes forts d'une décreue du **chômage, dont le taux**, revu par l'INSEE, **fait un bond en avant** pour s'établir à **10,4 %**. C'est sans aucun doute l'élément le plus sombre de ce tableau de bord.

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



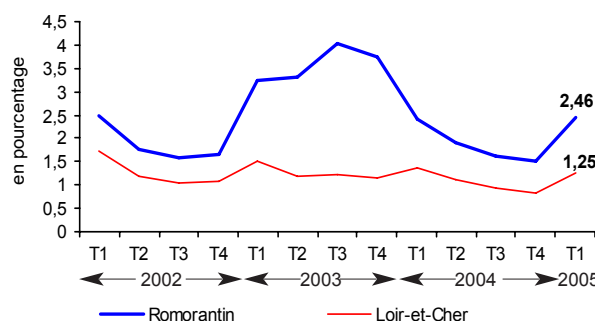
D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

1 Le volume des cotisations appelées par l'Urssaf dans l'arrondissement a progressé au premier trimestre 2005 à un rythme légèrement plus soutenu que dans l'ensemble du département (13,7 % contre 11,1 %) ce qui est un signe encourageant dans la mesure où l'érosion était quasi continue depuis l'été 2003. Cette hausse touche chacun des grands secteurs d'activité. Le poids du Romorantinais dans le total départemental reste cependant très faible (13,4 %), eu égard à ce qu'il était trois ans auparavant (17,1 %).

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 La situation financière des entreprises pourrait s'être dégradée au premier trimestre de cette année si l'on en juge par la part des cotisations Urssaf restant dues à l'échéance : 1,25 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher

Evolution du taux de reste à recouvrer



D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

(0,83 % en fin d'année), et encore le double pour le secteur de Romorantin (respectivement 2,46 % et 1,51 %). On remarquera aussi que les chiffres de ce début d'année sont proches de ceux publiés en mars 2004.

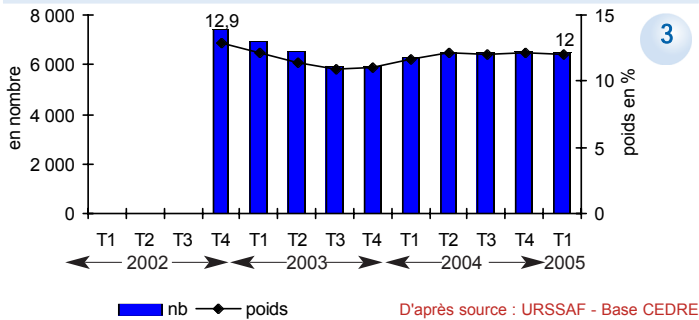
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

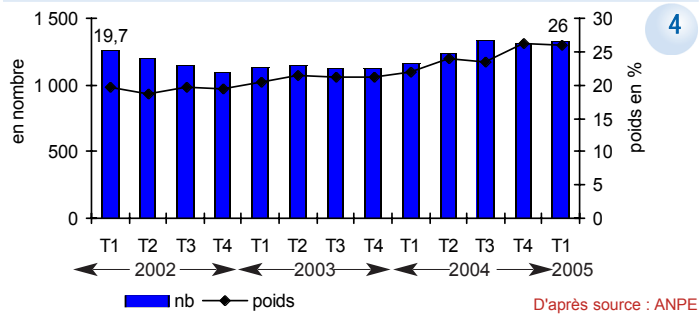
Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

1, avenue de la Butte - 41000 Blois / Tél. 02 54 42 39 72 - Fax. 02 54 42 42 02 - www.observatoire41.com - E-mail : infos@Observatoire41.com

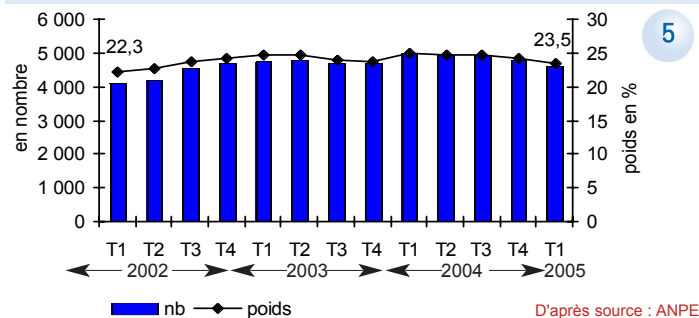
Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



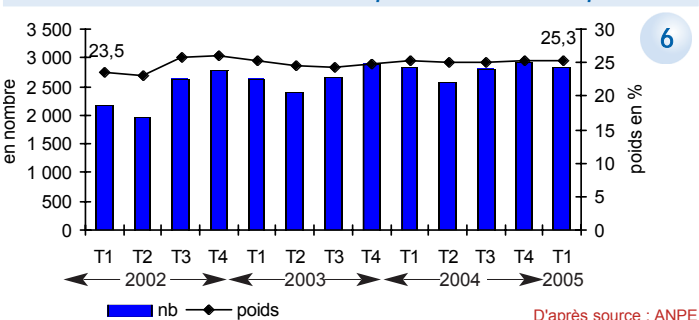
Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



3 Le premier trimestre 2005 est marqué par un recul assez net du nombre des intentions d'embauche. Celui-ci est observé pour le Loir-et-Cher et l'arrondissement, à un rythme comparable (un peu moins de 5%). Dans le Romorantinais il se situe à l'un des niveaux les plus faibles de ces trois dernières années. De fait, le poids de la zone d'emploi dans le total départemental demeure figé à 11,2 %, ce qui est évidemment bien en deçà de son importance réelle. Malgré tout, la tendance paraît dans l'ensemble mieux orientée puisque le résultat des 12 derniers mois est en hausse de 3,6 % par rapport à la période précédente, soit plus que pour le Loir-et-Cher (+ 0,6 %).

4 Les offres correspondant à des emplois durables déposées à l'Agence pour l'emploi de Romorantin ont été particulièrement nombreuses pour un premier trimestre. On se réjouira surtout de constater que l'évolution sur longue période demeure bien orientée : progression de près de 14 % sur les 4 derniers trimestres, quand le Loir-et-Cher enregistre une diminution de 3,5 %. L'arrondissement profite de plus du quart des offres d'emplois durables du département.

* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

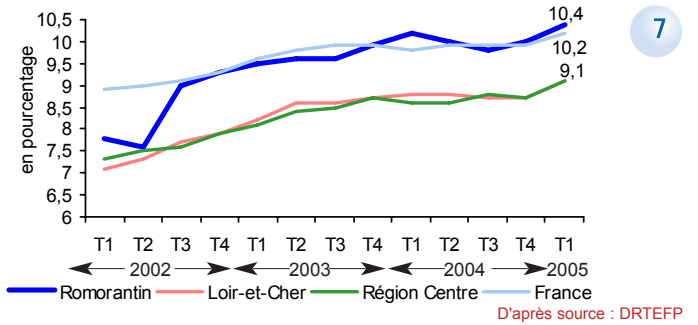
5 La dérive des inscriptions nouvelles de demandeurs d'emploi enregistrés dans le secteur se précise chaque trimestre davantage. En rythme annuel, le recul est de 8,1 % dans le Romorantinais, contre 2,5 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher. Les volumes d'inscriptions sont à présent comparables à ceux de l'été 2002.

6 Fin mars, l'arrondissement comptait 2 827 demandeurs d'emploi (cat. 1), soit 3,4 % de moins qu'au trimestre précédent, une évolution semblable à celle constatée au niveau départemental. Soulignons cependant que ces chiffres ne sont pas corrigés des variations saisonnières. Le Romorantinais dans le total départemental est stable, autour de 25 %, ce qui est supérieur à son poids économique véritable.

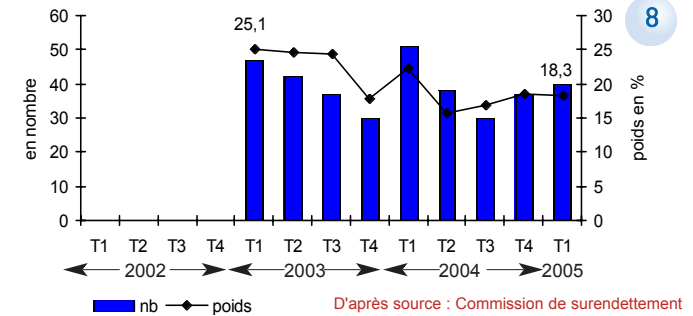
** les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

7 Le taux de chômage établi par l'Insee pour l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay montre une évolution contraire à celle suggérée par les statistiques concernant la demande d'emploi. Il fait en effet un bond sensible pour égaler le niveau le plus élevé de ces cinq

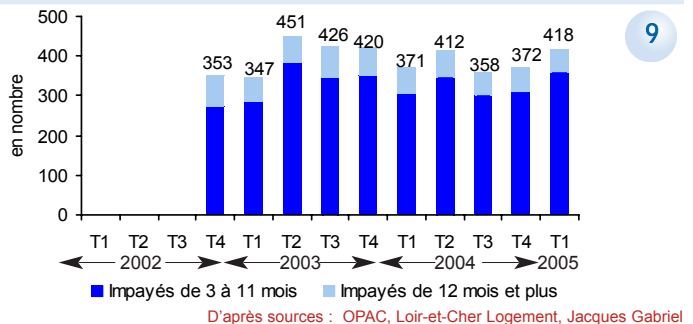
Evolution des taux de chômage



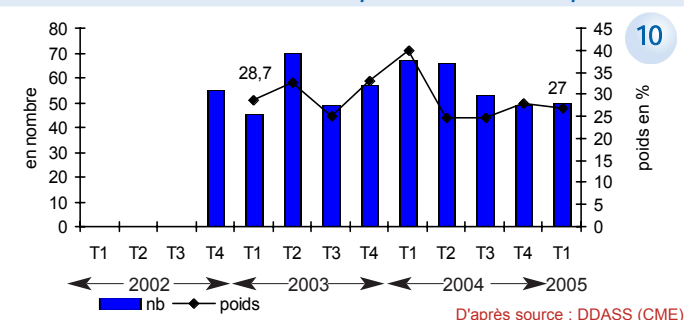
Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



Evolution du nombre de retards de paiement de loyers dans l'arrondissement de Romorantin



Evolution du nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



dernières années : 10,4 (+ 0,4 point en trois mois), se situant de nouveau au-dessus du taux national.

8 Globalement, le nombre de dossiers de surendettement déposés par les ménages du Romorantinais n'évolue pas de manière significative, ni différenciée par rapport au reste du département.

9 Pour le troisième trimestre consécutif, le nombre des impayés de loyer dans le Romorantinais a progressé (+ 12,4 % pour ce début 2005), surtout pour ceux de moins d'un an. Il serait difficile d'en tirer un enseignement quelconque, des chiffres similaires ayant été observés dans un passé récent, et aucune tendance ne s'esquissant réellement.

10 Globalement, les dossiers du Romorantinais examinés par la cellule maintien de l'énergie sont moins nombreux au cours des 12 derniers mois qu'ils ne l'étaient précédemment (recul de 10 % alors que pour l'ensemble du Loir-et-Cher, leur nombre progresse de 12 %). Cependant, l'arrondissement représente encore 26 % du total.